

---

## INSTRUCTIONS COMPLÉTES

Le Service de plans du Canada, un organisme fédéral-provincial, favorise le transfert de technologie au moyen de feuillets, de croquis et de plans de construction qui montrent comment planifier et construire des bâtiments et des installations agricoles modernes au Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à l'ingénieur des services agricoles provinciaux de votre région ou à un conseiller agricole.

**AVIS** Ce feuillet donne les choix de structures que vous devez faire pour respecter les conditions climatiques régionales (vent, neige), la capacité de chargement du sol et les autres conditions régionales. Assurez-vous d'être conforme à ces exigences. En cas de doute, consultez un ingénieur.

*E. Harder', J.A. Munroe2*

La présente brochure décrit un parc d'élevage pour moutons pouvant être utilisé dans des régions où les précipitations sont faibles (moins de 500 mm (20 po) annuellement). L'installation est composée d'un lot de terre avec mangeoires de clôture, de clôtures brise-vent et d'un abri à poteaux semi-ouvert à l'avant.

L'installation peut servir toute l'année pour l'alimentation des brebis, des brebis avec leurs agneaux ou des agneaux de finition. Une installation fermée devrait être prévue pour l'agnelage (voir le plan 4312).

L'installation peut être construite par phases et en différant grandeurs. Chaque enclos illustré à la fig. 1 peut contenir de 50 à 100 brebis ou de 120 à 240 agneaux. Les dimensions des enclos et de l'abri choisi peuvent varier à volonté, pourvu que les exigences minimales d'espace mentionnées au tableau 1 soient satisfaites.

#### ABRI POUR MOUTONS

Un abri à poteaux semi-ouvert à l'avant (voir plan 8162 ou Q-8164) peut être construit le long du côté nord de l'enclos. Un abri avec toit à une seule inclinaison ne cause pas de problème d'accumulation d'eau à l'avant. Un abri semi-ouvert à l'avant et orienté vers le sud recueille la chaleur du soleil en hiver.

Une bonne circulation d'air est requise en tout temps pour fournir, de l'air frais et évacuer l'humidité. Des ouvertures sous les avant-toits et le long du faite du toit permettent la circulation naturelle de l'air. Les dimensions de ces ouvertures dépendront de l'exposition au vent. L'installation d'un panneau le long des avant-toits peut réduire l'infiltration de neige.

Pour une plus grande protection en hiver, l'abri semi-ouvert à l'avant peut être fermé par des panneaux amovibles. Le panneau inférieur de 1,2 m (4 pi) peut être fait de contre-plaqué sur une ossature de 38 x 140 mm (2 x 6 po). Une ou plusieurs sections peuvent être conçues pour coulisser latéralement ou être suspendues de façon que les moutons puissent entrer et sortir en poussant simplement le panneau. Les panneaux au-dessus de cette hauteur peuvent être fabriqués à partir de polyéthylène translucide fixé à une ossature de 38 x 89 mm (2 x 4 po). Une ou plusieurs sections peuvent être suspendues sur charnières de façon qu'on puisse les relever pour assurer une meilleure circulation d'air par beau temps.

En été, on améliore la circulation d'air en ouvrant les portes arrière du bâtiment.

Un abri semi-ouvert à l'avant peut être facultatif dans les régions de faibles précipitations où les moutons sont bien alimentés et protégés du vent. De la litière accumulée et bien drainée est essentielle.

Une clôture brise-vent de 2,4 m (8 pi) à 20% de perméabilité est recommandée entre les enclos pour réduire les effets du vent en hiver. Des coins antiturbulence de 6,0 m (20 pi) de chaque côté de l'abri permettent de limiter la turbulence due au vent et la poudrière à l'avant de l'abri. Si l'abri a plus de 24 m (80 pi) de longueur, il devrait être divisé au milieu par une clôture brise-vent afin de réduire les courants d'air.

#### ALIMENTATION

Les aliments peuvent être distribués directement dans les mangeoires de clôture (plan 4616) à l'aide d'une remorque à fourrage autodéchargeuse ou d'une minoterie mobile. Si du fourrage en balles est fourni séparément, il peut être stocké le long du couloir d'alimentation et transporté jusqu'à la mangeoire.

Dans les plus petites exploitations, le grain peut être fourni manuellement à l'aide de seaux à partir d'un coffre à aliments situé près de la mangeoire. À mesure que l'exploitation prend de l'expansion, il peut s'avérer avantageux de passer à l'alimentation à l'aide d'une remorque à fourrage autodéchargeuse.

Si une ration complète est fournie aux animaux, des distributeurs automatiques d'aliments (plan 4628) situés le long de la clôture peuvent être remplis directement à partir d'un chariot mélangeur.

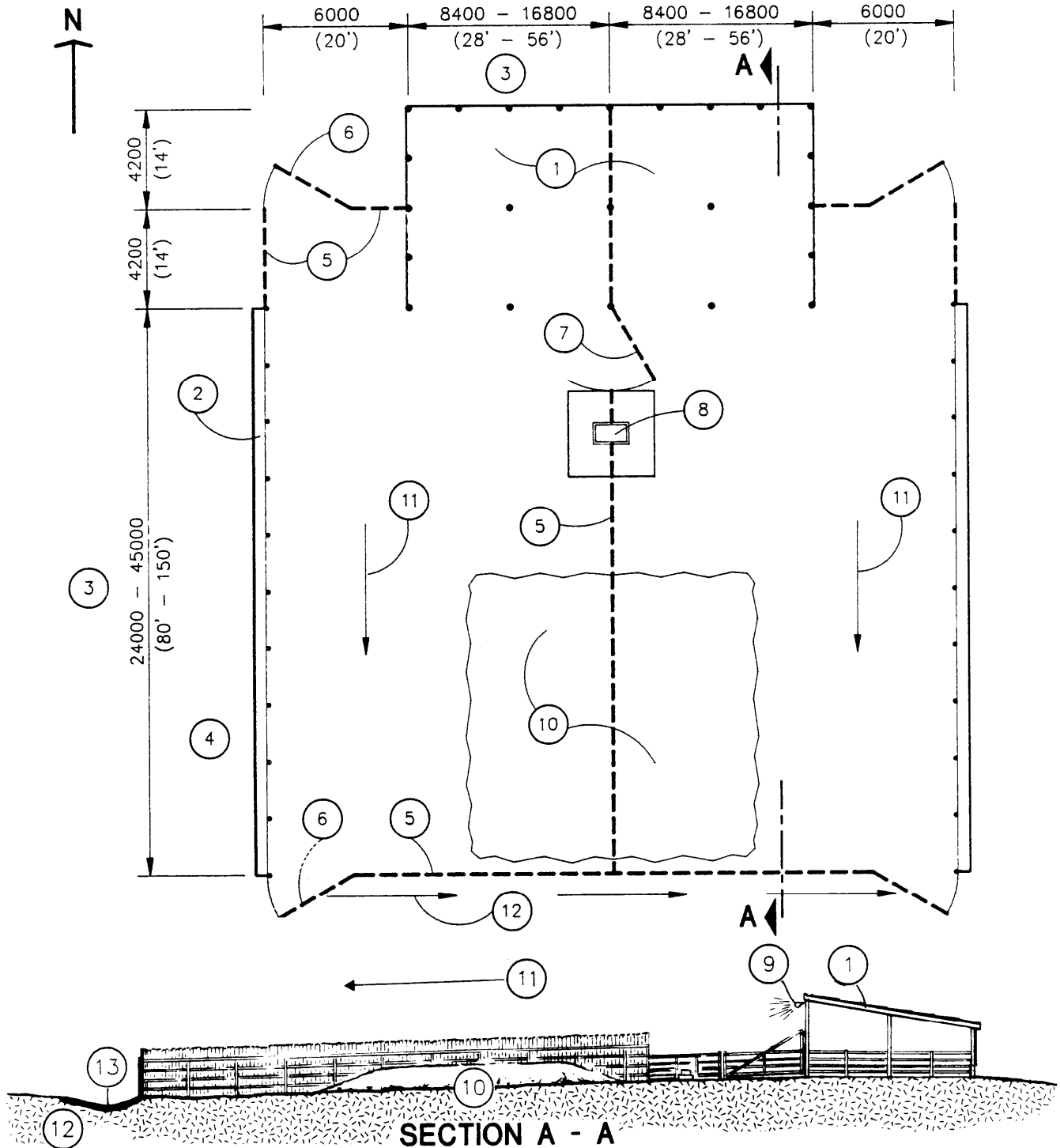
Lorsque l'alimentation est constituée de grosses balles rondes, des mangeoires à balles portatives peuvent être placées dans l'enclos ou le long de la clôture et être remplies à l'aide d'un tracteur ou d'une chargeuse élévatrice.

Une mangeoire sélective pour agneaux (plan 4623) peut être installée à l'intérieur de l'abri pour nourrir les agneaux allaités. Lorsque les agneaux sont sevrés, les brebis peuvent être amenées au pâturage ou à un autre enclos. Les agneaux peuvent rester dans l'enclos et être alimentés à l'aide d'un distributeur automatique jusqu'à ce qu'ils atteignent leur poids de marché.

#### DISPOSITION

La disposition des enclos dépend du système d'alimentation choisi et des caractéristiques de l'emplacement. Il faut assurer une bonne protection contre le vent et un bon drainage de l'enclos.

FIGURE 1 PARC D'ÉLEVAGE À DEUX ENCLOS POUR MOUTONS



- 1 abri à ossature de poteaux pour moutons (voir plan 8162 ou 8164)
- 2 mangeoire de clôture, voir brochure 4616; radier de béton facultatif de 1800 mm (6 pi), inclinaison de 1:10 (1 po/1 pi) à l'opposé de la mangeoire
- 3 longueur, variable, voir tableau 1
- 4 couloir d'alimentation
- 5 clôture brise-vent, 2400 mm (8 pi) de hauteur, à 20 % de perméabilité; voir brochure 8368
- 6 barrière de 3600 mm (12 pi) harmonisée à 5
- 7 barrière de 3600 mm (12 pi)
- 8 abreuvoir chauffé à l'électricité sur plancher de béton
- 9 projecteur sous l'avant-toit
- 10 butte de terre avec litière
- 11 inclinaison d'enclos de 2 % à 6
- 12 eaux de ruissellement contaminées détournées vers un bassin de captage approuvé
- 13 pierre concassée dans un fossé à l'endroit où des véhicules circulent

Il est important que la longueur des mangeoires soit suffisante. La longueur de mangeoire détermine la longueur d'enclos requise. Il faut déterminer la largeur de l'enclos en utilisant la surface d'enclos requise par tête. La largeur d'enclos peut être ajustée de manière à permettre la construction d'un abri semi-ouvert à l'extrémité nord, ou pour offrir une plus grande surface de drainage.

## DRAINAGE

Des installations sèches et bien drainées sont essentielles dans toute exploitation ovine. Un terrain présentant une inclinaison de 2 % à 6 % vers le sud est préférable. Une butte de terre dans chaque enclos assurera un drainage efficace des surfaces pendant les périodes de fortes précipitations.

Les enclos se drainent mieux si le fumier est gratté régulièrement et entassé dans l'enclos ou dans une aire de stockage voisine. Il est recommandé de mettre le fumier en tas pendant qu'il est encore partiellement gelé au printemps. Il est préférable de le transporter et de le répandre dans les champs lorsque ceux-ci sont accessibles.

Toutes les eaux de ruissellement devraient s'écouler hors de l'enclos, puis être détournées dans un bassin de captage autonome. On peut se débarrasser du liquide ne s'étant pas évaporé en le pompant et en le répandant sur un champ.

Pour limiter la pollution de l'eau, les eaux de ruissellement contaminées devraient être recueillies et éliminées de façon convenable. Faire approuver les plans de bâtiment et d'emplacement par les autorités compétentes avant de débiter la construction.

## REMERCIEMENTS

Un remerciement spécial à R. Pella pour ses illustrations, ainsi qu'aux autres membres du Comité des ovins du Service de plans du Canada : V. Biliski, C. Galliven et G. Gingras pour leurs commentaires et suggestions.

TABLEAU 1 EXIGENCES SPATIALES

	Brebis	Agneaux d'engraissemen
Lot de terre	6,5 m2 (70 <i>pie</i> )	2,8 m2 (30 <i>pie</i> )
Abri		
- brebis sèche	1,0 m2 (10 <i>pie</i> )	0,6 m2 (6 <i>pie</i> )
- brebis gestante	1,4 m2 (15 <i>pie</i> )	
Longueur de mangeoire (par animal)		
- alimentation collective	450 mm (18 po)	300 mm (12 po)
- alimentation automatique	150 mm (6 po)	100 mm (4 po)